

UN ABRI POUR LA VIE

© BillionPhotos



☛ L'opération « Un abri pour la vie » a été retenue par l'USH dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 logements accompagnés ».

dans le cadre d'une sous-location à l'association Comité mosellan de sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes (CMSEA) Espoir de Forbach.

Une campagne d'information a été lancée dans les

Pour répondre aux besoins des personnes victimes de violences conjugales, trois logements de Logiest sont mis à leur disposition, en Moselle, via le programme « Un abri pour la vie ». L'objectif de cette démarche expérimentale est de les mettre à l'abri sous 48 heures en leur procurant un logement social, meublé ou non, en leur proposant un cadre restructurant et un accompagnement psychologique, social et technique,

halls d'immeuble afin de sensibiliser les locataires et de faire connaître les contacts utiles. Sur la durée totale du dispositif, six mois renouvelables au besoin, 9 à 18 personnes ou familles, pourront être accueillies et bénéficier d'une stabilisation sociale, familiale et éducative. Le projet, dont la vocation est d'être étendu à d'autres territoires, est lauréat du fonds d'innovation Alinov d'Action Logement.

● D.V.

Aperçu de quelques initiatives inter-organismes pilotées par les Associations régionales

L'Union régionale Hauts-de-France, dans son rôle de coordinateur, a engagé un travail de fond avec l'ensemble des bailleurs sociaux afin d'appréhender les dispositifs mis en place dans les différentes structures, pour pallier l'absence des commissions d'attribution. De fait, l'URH organise régulièrement des réunions avec l'ensemble des directeurs de gestion locative, dans le but de maintenir les attributions lorsque les conditions le permettent et en cas de situation d'urgence (attention particulière aux situations de violences intra-familiales). La protection des ménages les plus modestes restant plus que jamais une priorité, un travail en collaboration avec les six Fonds de solidarité logement régionaux permet d'anticiper les difficultés financières des locataires les plus fragilisés. Des échanges sont également au programme, avec les associations de locataires sur les dispositions prises.

L'Association régionale Hlm PACA & Corse s'est attaché à repérer les sites critiques. À commencer par ceux où le respect des consignes sanitaires pose un problème. Ainsi a-t-elle recherché des solutions pour

traiter l'interruption du ramassage des encombrants dans les quartiers prioritaires; identifié les problèmes de sécurisation sur les chantiers arrêtés en quartiers prioritaires dans la Métropole Aix-Marseille-Provence; participé à deux audioconférences partenariales (Bouches-du-Rhône et Vaucluse) animées par les préfets sur les conditions d'une reprise des chantiers; construit une position collective sur les loyers Hlm. Elle a également lancé, dans le cadre de son programme d'action 2020, une enquête régionale sur l'accueil des femmes victimes de violences, notamment en temps de crise, (projet envisagé avant la crise sanitaire avec la Délégation régionale aux droits des femmes), qui trouve là une actualité particulière.

SOLIDARITÉ

Avec le confinement, les violences familiales se sont accrues d'environ 30 %, selon une estimation du ministère de l'Intérieur. Pour venir en aide aux victimes, de nombreux organismes ont prévu des logements d'urgence. C'est le cas de **Plaine Commune Habitat**, qui a mis dix logements meublés et équipés à disposition d'associations spécialisées, comme SOS femmes 93 ou La main tendue, pour une durée de trois mois renouvelables. Le projet a fait appel à la solidarité d'enseignes telles que Conforama, Made.com, Ikea, Auchan, Carrefour, Bosch, et Emmaüs Solidarité qui offre par ailleurs des chèques alimentaires d'une valeur de 150 euros par foyer pour des achats de produits de première nécessité et d'hygiène. Orange et le groupe Segro s'y sont associés pour fournir un abonnement box à chaque logement et une tablette numérique pour permettre aux enfants de suivre les cours.

À Nantes, **ICF Habitat Atlantique** a mis à la disposition de l'association G-Xiste un pavillon pour l'accueil de femmes sans domicile fixe, souvent victimes de violences et souffrant d'addictions.

Actualités Habitat, n° 1122, 15 mai 2020, p. 18

Actualités Habitat, n° 1123, 31 mai 2020, p. 11

Partenariat

SEQENS S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRACONJUGALES

Signée le 21 avril, la convention entre Seqens et la Fédération nationale solidarités femmes (FNSF) revêt un double objectif : contribuer à l'accès au logement locatif social de femmes victimes de violences et favoriser le repérage et l'accompagnement des femmes victimes de violences dans son parc francilien.

Dans cette perspective, Seqens s'engage à proposer un minimum de huit logements par an, sur trois ans. La FNSF sera l'interface entre l'ESH et les associations membres de son réseau francilien et s'engage à assurer

Je t'aime...
T'es tellement belle.
T'es où mon amour ?
Tu rentres quand ?
Rentre à la maison.
Tu fais quoi ?
Répond.
Rentre tout de suite.
T'es avec qui ?
Tu vas le regretter.
Je te retrouverai.

Reconnaître la violence conjugale,
c'est pouvoir s'en libérer.
Appeler-nous maintenant.

Fédération nationale
Femmes 3919

📞 Campagne d'affichage du numéro d'écoute des femmes victimes de violence, le « 3919 ».

la diffusion des offres, via une plateforme numérique à usage interne, à destination des femmes qu'elles accompagnent. De plus, le bailleur s'engage, avec l'appui de la FNSF, à sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs, renforcer les compétences de ses conseillères sociales dans la réponse et l'orientation de femmes victimes de violences, et à informer ses locataires sur les dispositifs d'aide existants (diffusion de plaquette, affichage dans les halls, publication sur l'extranet locataires, etc.). ● **FX**.

Solidarité

En partenariat avec l'État, la Ville de Toulouse et la Fondation Abbé Pierre, **Patrimoine SA** a décidé de soutenir l'association Le Touril qui assure l'hébergement et l'accompagnement de femmes vulnérables (victimes de violences ou dépourvues de logement) dans son centre Sambre. En raison de confinement, la capacité d'hébergement de cet établissement - qui habituellement peut recevoir 28 personnes - a été réduite de moitié et l'établissement s'est adressé à l'ESH qui a décidé de mettre à disposition de l'association six logements, disséminés dans son parc, pour accueillir ces femmes dans la durée, à un prix très adapté. Par ailleurs, durant tout le confinement, l'ESH a mis en place des accompagnements personnalisés en partenariat avec les acteurs locaux pour assurer le portage de course et de repas, la distribution de colis alimentaires, la résolution de conflits de voisinage avec l'association l'Amandier, l'aide à la scolarité avec Parle avec Elles.



© Patrimoine SA



Suite à la mise en place d'un fonds d'urgence pour la mise à l'abri et l'hébergement des personnes vulnérables par la Fondation Abbé Pierre, déployé par ses agences régionales, **Procivis**, qui mène déjà des actions avec la Fondation depuis plusieurs années, a invité les Sacicap du réseau à souscrire à cette opération. Les dons sont centralisés par Procivis UESAP jusqu'au 3 juillet 2020. ●

Violences familiales. Dans la continuité de l'action entreprise en 2019 en faveur des femmes victimes de violences familiales⁽¹⁾, le Conseil d'administration de l'Office 64 de l'Habitat a acté, à la mi-juin, le projet de création d'une résidence d'hébergement temporaire à Anglet, à horizon 2021. Le site choisi appartient au bailleur et sera réhabilité pour permettre aux femmes victimes et à leurs enfants d'être accueillis pendant plusieurs mois. Cette opération s'effectuera en partenariat avec le procureur de la République, le Centre hospitalier de Bayonne, la Direction départementale de la cohésion sociale, le Conseil départemental et les associations.